

2023

RAPPORT D'ACTIVITES

2024-2026

PROGRAMME DE TRAVAIL



aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

SOMMAIRE

01 - LES INSTANCES DE L'AGENCE	05
02 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023	07
L'ORGANIGRAMME 2023	08
L'ANNÉE 2023 EN BREF	09
La vie de l'agence	10
Un second carnet de prospective créative sur l'alimentation	11
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES ET OBSERVATION	12
Les outils sur le site internet	13
Les autres observatoires de l'Aura	14
Informer et débattre	15
AXE 2 : EXPLORATION ET TRANSITIONS	17
Transition énergétique et écologique	18
Fabrique urbaine	20
Mobilité	21
Transition démographique	22
Grands paysages	23
AXE 3 : POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES	24
Etudes d'intérêt régional	25
Planification	25
Dynamiques scolaires	26
Politiques de solidarité	27
Politiques d'habitat	29
Politiques cohésion des territoires	29
03 - RÉSEAUX ET PARTENARIATS	31
RÉSEAU FNAU	32
FORUM DES MAIRES	32
AUTRE PARTENARIAT	33
04 - PROGRAMME DE TRAVAIL 2023-2025	35
OBJECTIF ET CONTENU DU PROGRAMME TRIENNAL	35

ÉDITO



A la mi-mandat, les membres du Bureau se sont penchés en 2023 sur la stratégie d'agence d'ici 2026. L'objectif est de positionner l'Aura dans l'écosystème de l'ingénierie territoriale, de renforcer les partenariats et le financement de l'Aura, afin d'établir une feuille de route 2024-2026.

Réalisé par son comité de direction, le diagnostic a permis de voir que l'Agence est experte dans de nombreux domaines de l'ingénierie territoriale. Même si beaucoup d'organismes font de l'observation, l'Aura a démontré un savoir-faire historique au regard des thématiques traitées, d'analyses et d'outils divers mis à disposition. Pour autant la recherche de complémentarité avec les observatoires existants portés par d'autres acteurs est permanente. De cette connaissance, l'Aura réalise des études qui dépassent le champ de l'urbanisme réglementaire et apporte des expertises souvent précieuses pour comprendre le fonctionnement des territoires et les accompagner dans les décisions qu'ils ont à prendre. L'Aura tire de sa pluridisciplinarité et de sa capacité à faire de la prospective, une valeur-ajoutée en matière d'ingénierie territoriale.

Les collectivités ont besoin d'un accompagnement pérenne sur des sujets transversaux et stratégiques pour leur avenir. Il est donc important que la plus-value de l'Aura (pluridisciplinarité, large palette des champs d'intervention, sans limite géographique, accompagnement dans le temps...) soit visible et partagée.

Les agences d'urbanisme ne sont pas limitées à un périmètre administratif. La stratégie territoriale et partenariale vise donc en premier lieu les EPCI de Maine-et-Loire et des départements limitrophes dépourvus d'agence d'urbanisme, afin de leur apporter un accompagnement de long terme en matière d'ingénierie territoriale (observation, études plurithématiques, planification...). Le nom d'Agence d'urbanisme de la région angevine est donc devenu trop restrictif et sera repensé.

Le Bureau a aussi questionné le modèle économique de l'Agence d'urbanisme. Une nouvelle répartition entre cotisations et contributions au programme de travail, afin d'accroître le socle de financement pérenne de l'Agence, a été une décision forte votée en conseil d'administration de l'Aura à l'unanimité moins une abstention. Une modification statutaire en 2024 est inscrite dans la feuille de route pour traduire ces évolutions.

Je remercie les membres du Bureau, les membres adhérents et l'ensemble de l'équipe de l'Aura pour leur engagement dans l'évolution d'une structure, dont le service rendu aux collectivités est déterminant pour les aider à relever les défis de demain.

Roch BRANCOUR

Président de l'Aura

01

LES INSTANCES DE L'AGENCE

BUREAU

Président

Roch BRANCOUR, Vice-président d'Angers Loire Métropole

Vice-Présidents

Jean-Louis DEMOIS, Vice-président d'Angers Loire Métropole

Le Préfet ou son représentant (DDT)

Corinne BOUCHOUX, Vice-présidente du Conseil communautaire d'Angers Loire Métropole

Secrétaire

Marc SCHMITTER, Président de la Communauté de communes Loire Layon Aubance

Trésorier

Henri LEBRUN, Vice-président de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Autres membres

Régis ROUSSEAU, Membre de la CCI de Maine-et-Loire

Yamina RIOU, élue du Conseil Régional

CONSEIL D'ADMINISTRATION

État : Le Préfet ou son représentant

Collectivités territoriales et leurs EPCI

Angers Loire Métropole : BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémie, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe : LEBRUN Henri

Communauté de communes Loire Layon Aubance : SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre : BRETIN Bénédicte, RAPIN Florian, BREJEON Dominique, NAHAM Lamine, NUNEZ Patrice, PINON Hervé, QUEVEAU Laurent, COLLIOT Yves, PAVILLON Jean-Paul

Commune nouvelle Loire-Authion : JAUNEAULT Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers : BLONDET Jacques, LE GALL Didier, VERCHERE Jean-Marc

PETR Anjou Bleu : MAUSSION Patricia

Communauté de communes du Thouarsais : CHARRE Emmanuel

Communauté de communes Baugeois-Vallée : POT Christophe

Communauté de communes Parthenay-Gâtine : VOY Didier

Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon : LE BARS Jean-Yves

Conseil Départemental : LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire : RIOU Yamina

Acteurs socio-économiques

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : De BERSACQUES Nicole

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : BESSONNEAU Laurence

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

SIEML : MARTIN Jacques-Olivier

CCAS : LARDEUX-COIFFARD Christelle

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

État

Le Préfet de Maine et Loire : ORY Pierre

Le Directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire ou son représentant (DDT) : EYMARD Pierre-Julien

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant (DREAL) : BEAUVAL Anne

Le Directeur Départemental des Finances Publiques du Maine-et-Loire ou son représentant (DDFiP) : DERRAC Michel

Collectivités territoriales et leurs EPCI

Angers Loire Métropole : BODUSSEAU Sébastien, BOUCHOUX Corinne, BRANCOUR Roch, DEMOIS Jean-Louis, GIRAULT Jérémie, GROSSET Corinne, HEBE Jean-Pierre, PRONO Jean-Charles, REVERDY Philippe, VEYER Philippe

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe : LEBRUN Henri,

LECOURT Sylvie, MARQUET Elisabeth

Communauté de communes Loire Layon Aubance : BAUDONNIERE

Joëlle, BELLEUT Sandrine, GUILLET Priscille, ROBE Pierre, SCHMITTER Marc, SOURISSEAU Sylvie

Communes du pôle centre : BRETIN Bénédicte, RAPIN Florian, BREJEON

Dominique, NAHAM Lamine, PINON Hervé, QUEVEAU Laurent, NUNEZ Patrice, COLLIOT Yves, VIGNER Jean-Philippe

Commune nouvelle Loire-Authion : JAUNEAULT Grégoire

Pôle métropolitain Loire Angers : BLONDET Jacques, LE GALL Didier, VERCHERE Jean-Marc

PETR Anjou Bleu : MAUSSION Patricia, FREMY Eric

Communauté de communes du Thouarsais : CHARRE Emmanuel,

DUGAS Luc-Jean, LAHEUX Bruno, MAHIET-LUCAS Esther

Communauté de communes Baugeois-Vallée : BOULY Michèle, DOIZY

Frédérique, NAULET Sylvie, POT Christophe

Communauté de communes Parthenay-Gâtine : CORNUAULT PARADIS

Chantal, LHERMITTE Jean-François, RIVAULT Chantal, VOY Didier

Conseil Départemental Maine-et-Loire : LEROY Gilles

Conseil Régional Pays de la Loire : RIOU Yamina

Commune nouvelle de Bellevigne-en-Layon : LE BARS Jean-Yves

Acteurs socio-économiques

Chambre de Commerce et d'Industrie : ROUSSEAU Régis

Chambre d'Agriculture : De BERSACQUES Nicole

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : BESSONNEAU Laurence

Université d'Angers : AMIARD Stéphane

Mission Val de Loire : GERAULT Laurent

SIEML : MARTIN Jacques-Olivier

CCAS : LARDEUX-COIFFARD Christelle

Membres associés

Aldev : HOUSSIN-SALVETAT Caroline

ALTER : CAPUS Emmanuel

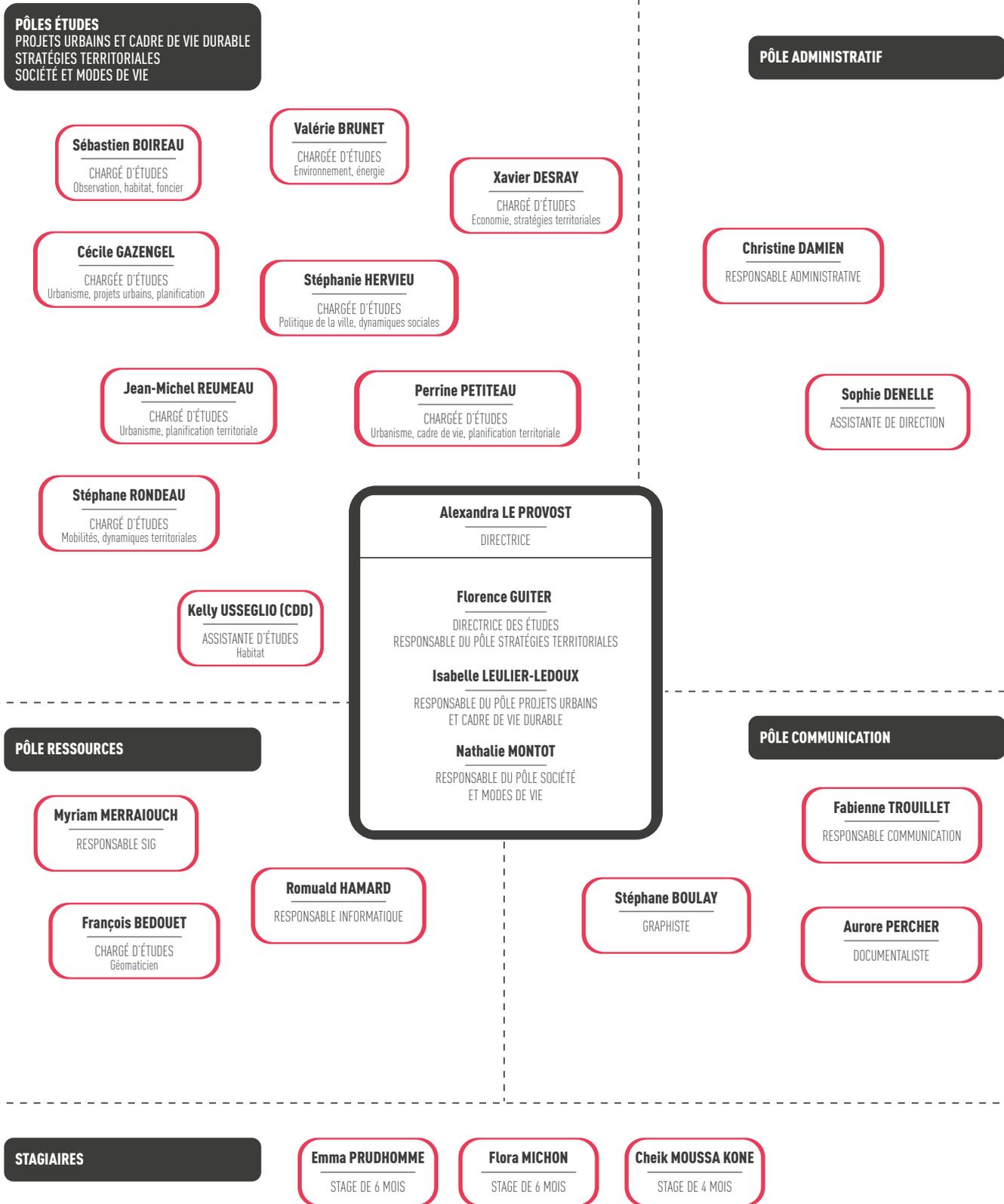
GRDF : PETIT Pascal

02

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2023



L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE EN 2023



L'ANNÉE 2023 EN BREF



22 EMPLOYÉS
3 STAGIAIRES



98 PROJETS

LA NEWSLETTER



1 045 ABONNÉS
à la news 1'20
et aux actualités

LE FONDS DOCUMENTAIRE



860 LIVRES



2 301 RAPPORTS

700 PRODUCTIONS
de l'Aura

LES RÉSEAUX SOCIAUX

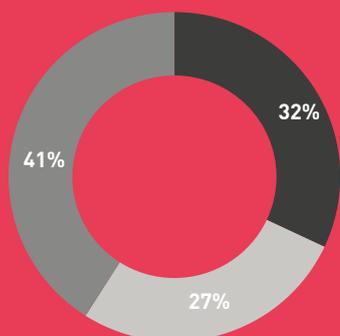


1 402 ABONNÉS LINKEDIN
X 190% en un an
169 POSTS

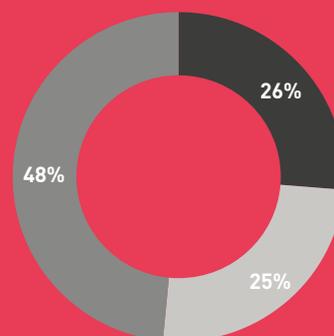


33 VIDÉOS
DISPONIBLES

PROGRAMME DE TRAVAIL 2023 PRÉVISIONNEL



PROGRAMME DE TRAVAIL 2023 RÉALISÉ



- Axe 1 : Connaissance partagée / Diffusion
- Axe 2 : Exploration et transitions
- Axe 3 : Planification et stratégies territoriales

UN SECOND CARNET DE PROSPECTIVE CRÉATIVE SUR L'ALIMENTATION

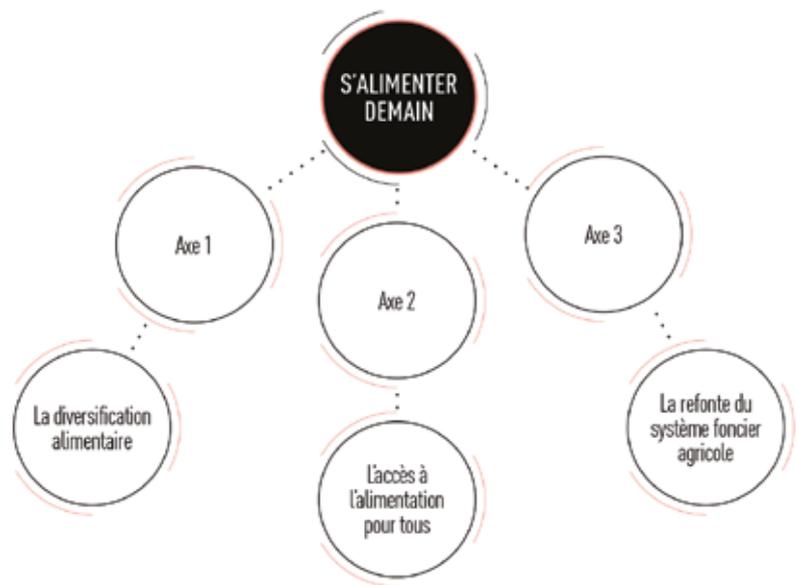
L'Aura a publié en tout début d'année 2024 un second carnet de prospective créative, intitulé « s'alimenter demain ». La prospective permet d'interpeler, questionner pour se préparer au futur et explorer des solutions et permet à l'Agence d'apporter une autre dimension à ses travaux d'accompagnement.

Le choix de l'alimentation a été retenu en 2023 car il fait écho aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) adoptés dans la plupart des collectivités membres de l'Aura, et dont l'enjeu majeur de santé publique et de justice sociale est d'offrir un accès pour tous à une alimentation saine et de qualité.

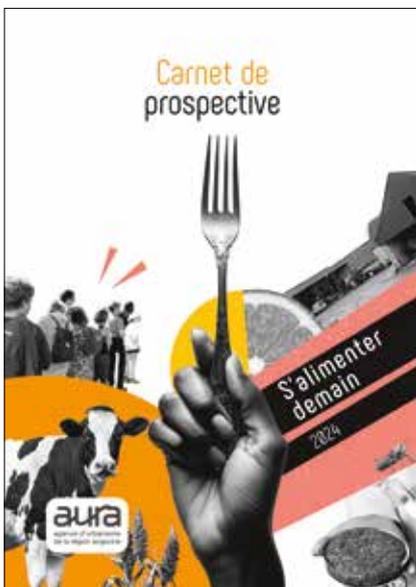
Dans un contexte de réchauffement climatique, l'alimentation en 2050 requestionne les habitudes alimentaires, les productions agricoles locales, les paysages, le rôle du foncier et le sens des métiers de la terre pour assurer le maintien d'une agriculture locale qui permette de tendre vers davantage d'autonomie alimentaire.

Le premier axe du carnet s'intéresse à la diversification alimentaire. Le deuxième concerne l'accès à l'alimentation pour tous et le troisième la refonte du système foncier agricole. Les trois récits proposés dans ce carnet

s'appuient sur des tendances et signaux faibles. Ce travail de veille est ensuite confronté avec d'autres visions relevant des imaginaires (littérature, cinéma, publicité...).



▲▼ Extraits du Carnet de prospective



AXE 1

CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES ET OBSERVATION



Les observatoires sont des outils de connaissance et d'analyse des territoires. Ce savoir-faire de l'Aura constitue son socle de compétences : traitement des données, choix des indicateurs et analyses. L'Agence cherche à faire évoluer les modes de représentation des informations pour faciliter l'appropriation des dynamiques territoriales. Plusieurs applications ont été créées et mises en ligne sur le site internet. Ces outils sont améliorés et enrichis au fil du temps ; les données sont actualisées chaque année.

LES OUTILS SUR LE SITE INTERNET



Accès libre



Accès partenaire

Territoires en chiffres

Outil de mise à disposition de données statistiques (socio-démographie...) pour l'ensemble des membres de l'Aura. Différentes échelles d'analyse sont proposées : Département, EPCI, Communes et SCoT.

Atlas des espaces d'activités à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers

Atlas du parc locatif social d'Angers Loire Métropole

Atlas des copropriétés sur le territoire d'Angers Loire Métropole

Outil qui qualifie les copropriétés selon un indice de fragilité potentielle et permet d'anticiper des problématiques plus lourdes.

Atlas de la programmation résidentielle

Outil permettant de suivre les projets à vocation résidentielle à court, moyen et long termes, à l'échelle du SCoT Loire Angers.

Observatoire des gisements fonciers économiques dans les zones d'activités du Pôle métropolitain Loire Angers

Observatoire des évolutions urbaines

Le site du Clos Saint-Vincent à Mûrs-Erigné est venu s'ajouter aux projets déjà en ligne sur le site de l'Aura.

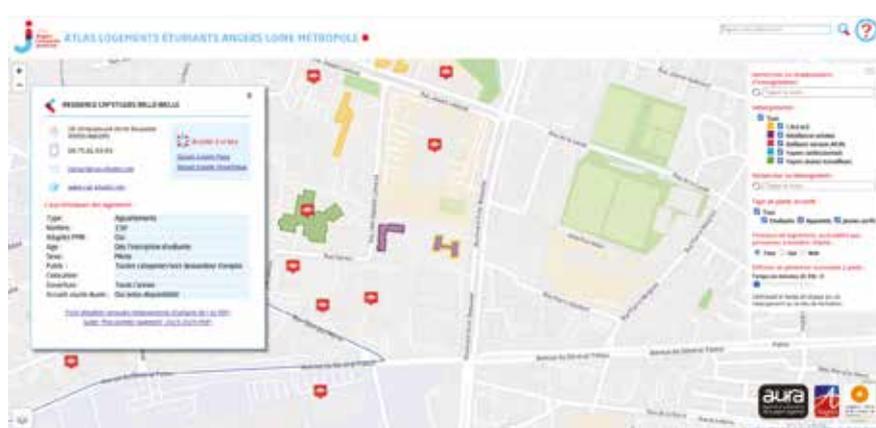
Portail cartographique

L'agence a créé plusieurs projets dans le WEB SIG permettant une connaissance qualitative du territoire ; il s'agit de la cartographie de la végétation arborée et herbacée via un traitement en télédétection des zones

urbaines du cœur d'agglomération, la cartographie des températures de surface à l'été 2016 du Pôle métropolitain Loire Angers et le référentiel des îlots morphologiques urbains et leurs qualifications à partir d'une petite dizaine d'indicateurs (Pôle métropolitain Loire Angers).

Atlas du logement des étudiants

Cet outil créé en 2023 avec la direction jeunesse d'Angers Loire Métropole permet aux étudiants, notamment ceux arrivant sur le territoire, et à leurs familles de localiser les résidences d'hébergement situées à proximité de leur établissement d'enseignement et d'identifier les lignes de TC qui les desservent. Un lien vers les guides réalisés par le J permet d'avoir plus de détails.

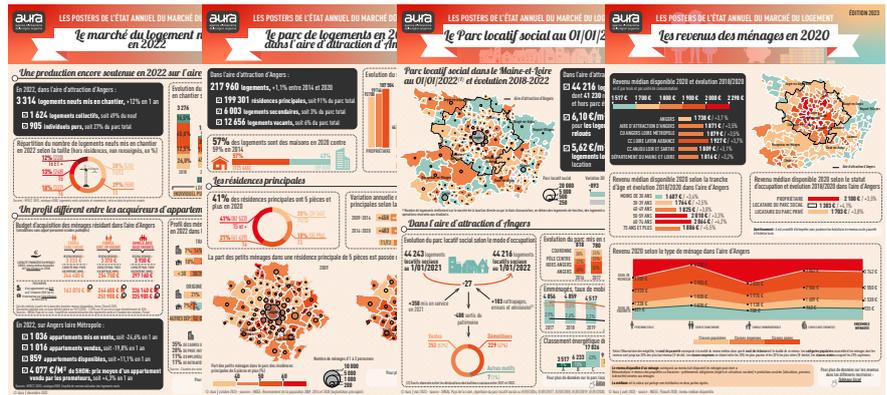


▲ Atlas du logement des étudiants

LES AUTRES OBSERVATOIRES DE L'AURA

Etat annuel du marché du logement de l'aire d'attraction d'Angers

6 posters ont été édités : parc de logements, parc locatif social, demandes et attributions dans le parc locatif social, marché du logement neuf, revenus des ménages, copropriétés. A ces posters sont associées des données en téléchargement pour les principaux périmètres intéressants les partenaires de l'agence.

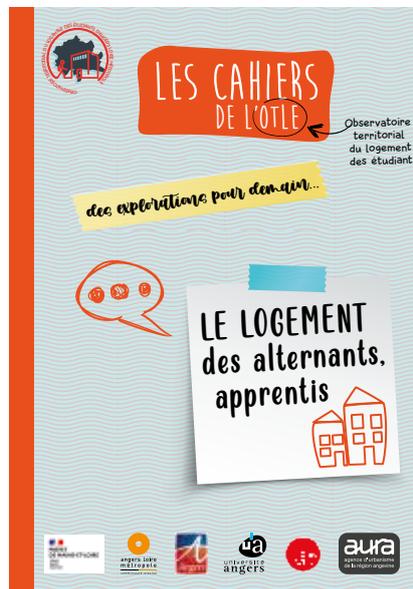


▲ Posters de l'état annuel du marché du logement

Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE)

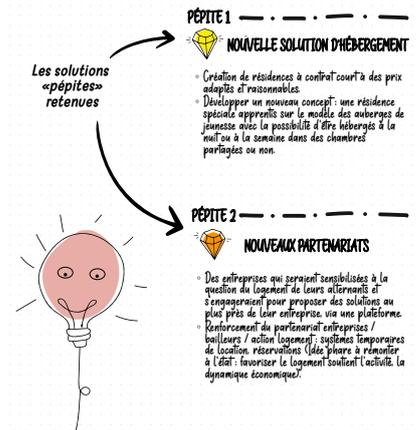
Outil partenarial labellisé en 2019 comme 35 autres en France, au service du recueil d'informations, du partage de connaissances, du décryptage. L'OTLE d'ALM produit des analyses pour mesurer et apprécier l'évolution du nombre d'étudiants, du marché du logement, les pratiques et attentes des étudiant(e)s et les replacent dans leur contexte local. Il contribue à la remontée de données au niveau national et au partage des analyses lors d'un séminaire.

► Les cahiers de l'OTLE 2 : Le logement des alternants, apprentis



Etape 3 La Stratégie à développer

Quelles étapes doivent être tenues pour que la solution puisse se réaliser ?
Consigne : Classer 2 solutions pépites retenues selon leur faisabilité potentielle dans un temps plus ou moins long.



Observatoire des mobilités

Publication du « Vies Mobiles n°11 » consacré aux déplacements sur le territoire d'Angers Loire Métropole, en complément de la publication du « Vies Mobiles n°10 », publié en décembre 2022 et consacré aux principaux résultats de l'enquête à l'échelle de ces 6 EPCI de la Grande Région Angevine. L'analyse se veut à la fois :

- Sectorielle : découpage d'Angers Loire Métropole en 3 secteurs (Ville d'Angers, 1ère et 2e couronnes)
- Temporelle : évolution des déplacements en 10 ans (entre les deux enquêtes de 2012 et 2022)
- Tendancielle : comparaison avec des territoires extérieurs.



▲ Vies mobiles 11 - Les déplacements des habitants d'Angers Loire Métropole

Observatoire des équipements

Enrichissement annuel de l'outil en co-construction avec les EPCI du Pôle métropolitain Loire Angers, pour géolocaliser et caractériser les équipements et services présents sur le territoire.

INFORMER ET DÉBATTRE

Matins de l'Aura « Urbanisme réversible : concevoir des territoires durables et évolutifs »

9 novembre 2023 à Angers

« Penser réversible », c'est préserver l'avenir en concevant des projets d'aménagement, l'évolution des espaces publics ou des bâtiments pour qu'ils puissent avoir plusieurs vies, plusieurs fonctions dans des temporalités indéterminées ; c'est donc s'inscrire dans une trajectoire qui dépasse largement le cadre de la conception / réalisation.

Pour autant, ce concept de réversibilité au sens large mérite encore d'être questionné pour être plus facilement mobilisable.

La séance des Matins de l'Aura a été l'occasion d'explorer ce sujet : comment pouvons-nous concevoir des territoires à la fois durables et évolutifs ? Pour y répondre, plusieurs intervenants se sont succédé :

- Maxime LAC, Association Hameaux légers - **Comment redonner de l'attractivité à des territoires ? Exemple des écohameaux**
- Alice Prévot, Chargée de programmation à Rennes Métropole et Annietha Gastard, Responsable d'opération à Territoires Rennes - **Comment mobiliser un foncier en attente de projet ? - Exemple avec le PLH de Rennes : Le Sans Foncier Fixe**

Scannez et accédez
aux replays de la matinée



Matins de l'Aura du 9 novembre 2023 ▼



UNE SEULE VILLE PRODUCTIVE, TOUTES LES ACTIVITÉS ?



Atelier « Une seule ville productive, toutes les activités ? »

27 novembre 2023

L'Aura a organisé et animé un atelier de co-construction sur la ville productive afin de faire émerger des idées pour (re)donner une place à l'économie au sein des tissus urbains des communes.

Durant un après-midi, une vingtaine d'acteurs du territoire (élus et professionnels) ont été invités à venir échanger sur les conditions de réussite de cet enjeu avec deux temps :

- **La ville productive, de quoi s'agit-il ? Pourquoi est-il important de maintenir les activités productives dans les villes ?** avec l'intervention de Thierry Petit de l'Institut Paris Région
- **Formulation d'idées concrètes pour favoriser le maintien et le développement d'activités productives** au cœur des communes du Pôle métropolitain Loire Angers

Des suites seront données à cet atelier en 2024 avec la réalisation d'un diagnostic et d'un second atelier de co-construction.

▼ Atelier ville productive du 27 novembre



AXE 2

EXPLORATION ET TRANSITIONS



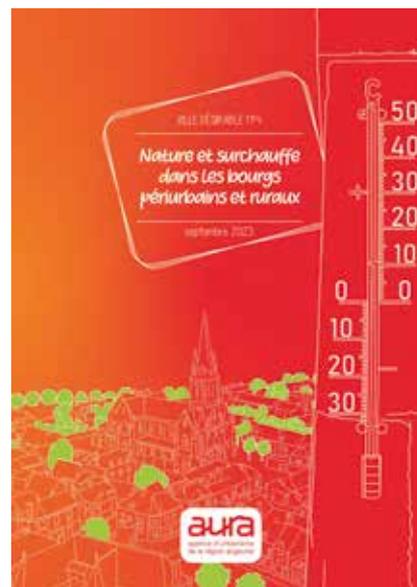
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Ville désirable – Nature et surchauffe urbaine dans les bourgs périurbains et ruraux

Dans la continuité des publications 2022, quatre bourgs des communautés de communes Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance ont été explorés sur les deux thématiques nature et surchauffe : Tiercé, Morannes, Beaulieu-sur-Layon et Champ-sur-Layon. Les zones urbaines ont été analysées à partir du référentiel « Ilots morphologiques urbains » (IMU) fondé sur une typologie d'entités bâties homogènes, des données de la végétation herbacée et arborée

dans les espaces urbanisés et de la cartographie des températures de surface d'août 2016.

Dans une première approche, est proposée une analyse de la place de la végétation dans les espaces habités en mobilisant plusieurs indicateurs : densité végétale ; déclinaison de la couverture végétale par strate herbacée et arborée ; naturalité ; part de la nature en ville (appartenant à un propriétaire public). Dans une seconde analyse les températures de surface sont mises en lien avec la végétation, l'imperméabilisation du sol et les formes bâties.



► Ville désirable n°4

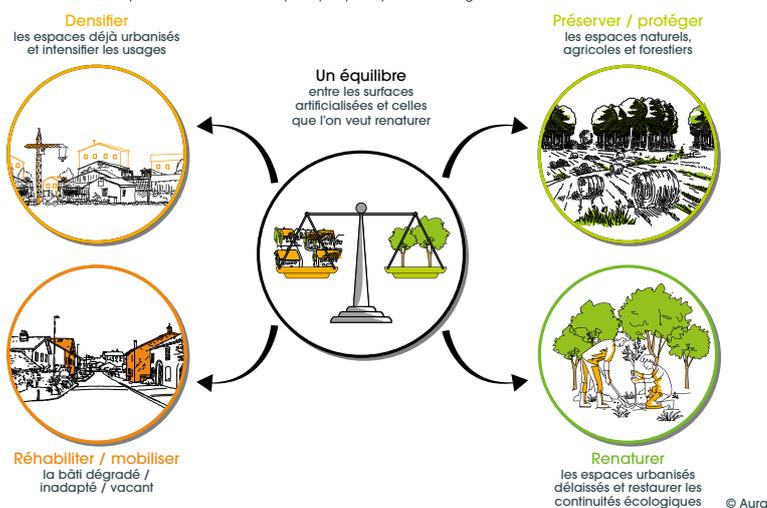
Accompagnement de la Communauté de communes du Thouarsais vers le ZAN

La Communauté de communes du Thouarsais a été lauréate de l'Appel à manifestation d'Intérêt (AMI) ZAN de l'ADEME et a sollicité l'Aura pour l'accompagner durant deux années, 2023 et 2024. La mission consiste à :

- Identifier et mobiliser les logements vacants ;
- Identifier des sites dans le tissu pavillonnaire des polarités de Thouars et St-Varent où une densification pourrait se mettre en place rapidement avec enquêtes auprès d'habitants, notamment les plus âgés ;
- Mieux connaître le tissu économique des ZAE pour aider à la définition d'une stratégie de densification ;
- Sensibiliser les élus et acteurs du territoire.

Quel objectif pour le ZAN ? Zéro Artificialisation Nette des sols

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé par la loi climat et résilience, publiée le 24 août 2021, qui vise à révolutionner les politiques publiques d'aménagement d'ici 2050.



▲ Schéma présentant les objectifs du ZAN

Etude exploratoire sur le ZAN

Le Pôle métropolitain Loire Angers a sollicité un accompagnement de l'agence pour mener une analyse transversale des différents leviers ZAN à l'échelle de trois communes représentatives de la diversité des typologies communales définies dans

le SCoT Loire Angers : une commune du Pôle Centre, présentant des enjeux forts en matière de développement (Les Ponts-de-Cé - Angers Loire Métropole) ; une commune « polarité » (Chalonnnes-sur-Loire - CC Loire Layon Aubance) ; une commune « de proximité » (Marcé - CC Anjou Loir et Sarthe). Cette étude se veut expérimentale afin de pouvoir être

dupliquée dans d'autres territoires. Christophe Ducommun, pédologue, et son équipe de l'Institut Agro ont réalisé un travail de terrain important afin de qualifier et catégoriser les sols en milieu urbain. Ses travaux ont été restitués en fin d'année et permettront de proposer une approche qualitative de l'objectif ZAN.

Lancement d'une étude sur la précarité énergétique dans le Pôle métropolitain Loire Angers

Dans un contexte d'inflation en forte augmentation et de baisse du pouvoir d'achat, la précarité énergétique est devenue une préoccupation majeure pour les acteurs du territoire du Pôle métropolitain Loire Angers. L'Aura a donc engagé une étude expérimentale afin de bénéficier d'une connaissance fine (maille IMU) permettant d'accompagner les collectivités dans leurs politiques publiques et les acteurs de l'énergie dans une stratégie coordonnée d'aide aux ménages en précarité énergétique (information, aide au changement d'installation, déploiement d'énergies renouvelables...). Pour ce faire, un partenariat avec GRDF et ENEDIS a été signé afin que les énergéticiens mettent à disposition leurs données et leur expertise. Les EPCI, le Pôle métropolitain Loire Angers, le SIEML, membres de l'Aura, sont également partenaires de cette

étude, qui se déroulera sur trois années. Pour réaliser le diagnostic, plusieurs types d'indicateurs ont été analysés : typologie sociale, typologie résidentielle et consommations d'énergie d'électricité et de gaz (dont les réseaux de chaleur). L'objectif est de faire ressortir les secteurs

où la précarité énergétique est plus importante pour envisager des dispositifs d'accompagnement mieux adaptés. Passée cette phase expérimentale, la méthodologie pourrait ensuite être dupliquée dans d'autres territoires



▲ Signature de la convention de partenariat entre l'Aura, Enedis et GRDF le 19 septembre 2023

Outil cartographique d'aide aux choix stratégiques et aux priorisations des plantations d'arbres dans la ville d'Angers

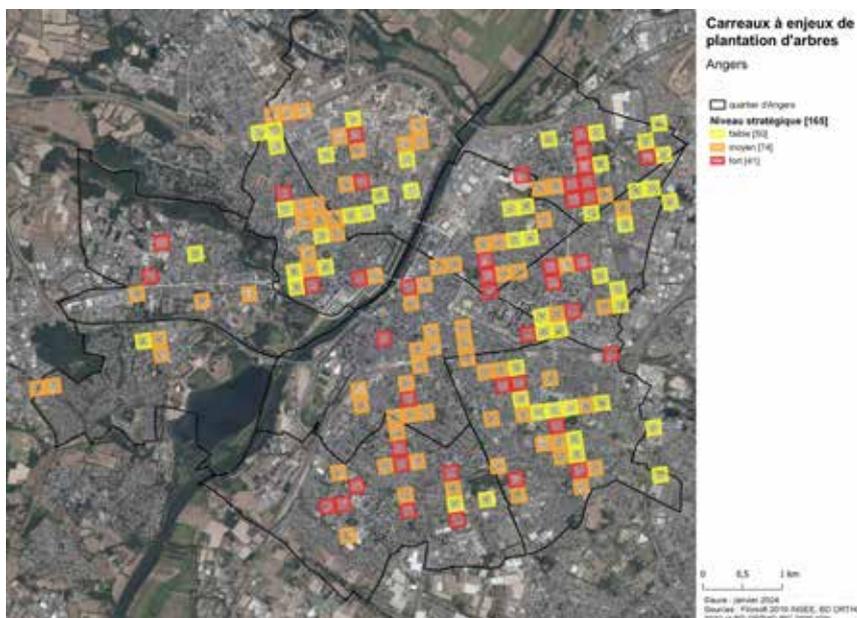
La construction d'un outil d'aide à la priorisation des zones à végétaliser et à désimperméabiliser permet d'adapter la ville au changement climatique. L'objectif recherché est de caractériser les besoins de zones à végétaliser dans la ville et de réduire la vulnérabilité des populations face aux problématiques de santé publique en améliorant le cadre de vie (îlots de chaleur/fraîcheur urbains, exposition au bruit, pratique de la marche à pied...).

La caractérisation se fait à l'échelle des carreaux INSEE à partir des données physiques (végétation arborée, herbacée/arbustive ; températures de surface ; zones bruyantes...), des données sociales (âge de la population, revenu des ménages, part habitat collectif / individuel), de la fragilité des populations (présence des équipements de type crèches, écoles,

établissements pour personnes âgées, établissements de santé) et du statut des parcelles (privé / public). L'outil permettra de cibler les secteurs, dits « secteurs stratégiques » à planter en priorité en fonction des populations les plus vulnérables face aux périodes de canicule. En 2024, les secteurs prioritaires seront identifiés

et présentés au sein d'un atlas et des premières réflexions seront menées sur la méthodologie pour construire des parcours fraîcheurs.

▼ Extrait de l'atlas des secteurs à enjeux de plantation d'arbres à Angers



Accompagnement d'Angers Loire Métropole à l'élaboration d'un diagnostic ZFE

L'objectif d'une ZFE (Zone à Faible Emission) est de réduire la pollution atmosphérique liée au trafic routier et de protéger les habitants et les professionnels, en diminuant le parc de véhicules polluants et en développant des aides au changement de pratiques en matière de mobilités. L'Aura a accompagné Angers

Loire Métropole en contribuant au diagnostic sur les points suivants : caractéristiques du parc de véhicules statiques et roulants, flux de déplacements à l'échelle de l'aire d'attraction d'Angers, offre en transports collectifs et modes actifs. Une cartographie sociale est venue compléter ce diagnostic. L'analyse a été faite à différentes échelles (Ville d'Angers, 1ère couronne, 2ème couronne, ALM, Aire d'attraction d'Angers) pour montrer les enjeux territoriaux.



▲ Vignettes Crit'Air

FABRIQUE URBAINE

Etude urbaine Birgé/Thomson (contrat)

ALTER et ALM ont mobilisé l'Aura pour l'élaboration d'un diagnostic du secteur THOMSON / BIRGE comprenant : l'historique du développement (ZAC + environnement), la structuration urbaine (organisation de la diversité programmatique), le résidentiel (habitat et offre urbaine), les qualités d'habiter (qualification de la nature, surchauffe...), le fonctionnement à différentes échelles (hiérarchie des réseaux infrastructures ; offres alternatives ; liens entre les différentes entités urbaines) et les activités économiques. Un benchmark a également été réalisé sur des exemples de projets de reconversion de sites industriels inoccupés.

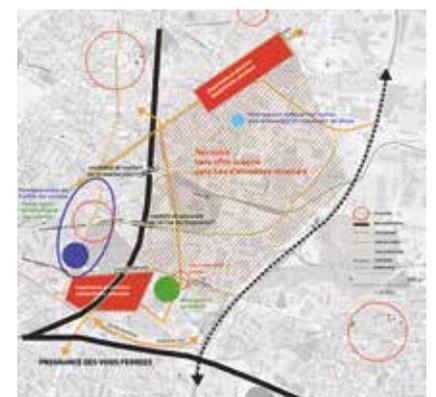


▲ Carte de l'offre urbaine et de nature

Etude offre urbaine Deux-Croix/Banchais

Le quartier Deux-Croix/Banchais connaît une forte attractivité avec des projets d'envergure (magasins généraux, friche Thomson, Provins/Baronnerie...) et des projets portés par des promoteurs le long des boulevards Birgé, Pasteur/Chatenay. Ces projets vont amener de nouveaux habitants dans le quartier et en conséquence de nouveaux besoins. C'est pourquoi ALM

a souhaité que l'Aura l'accompagne pour d'une part présenter l'offre en équipements et services sous maîtrise publique et d'autre part évaluer les besoins pour offrir un cadre de vie agréable pour tous (services nouveaux ou à consolider et organisation urbaine). La particularité de cette étude tient à la méthodologie utilisée puisqu'un WEB SIG a été créé par l'Aura afin que les différents services concernés puissent nourrir le diagnostic avec leurs propres données actualisées et dont l'Aura ne dispose pas.



▲ Schéma de synthèse de l'étude Deux-Croix/Banchais

MOBILITÉ

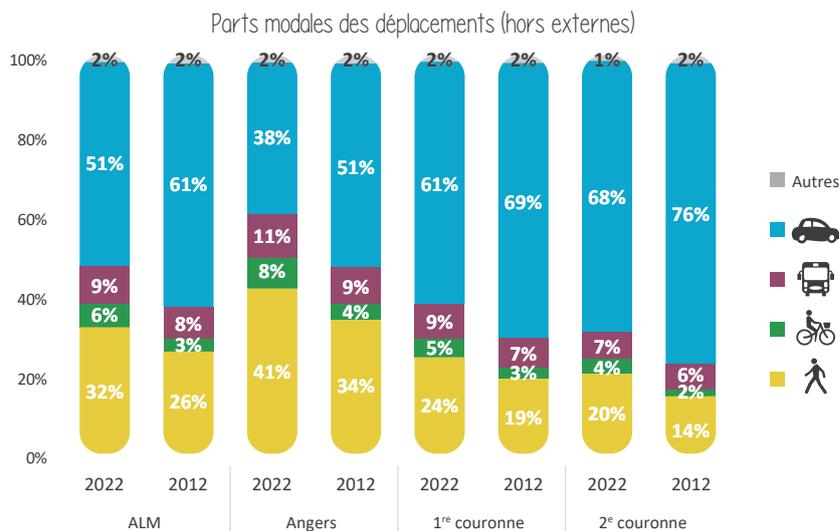
Analyse des déplacements des habitants d'ALM : données issues de l'enquête ménage certifiée CEREMA (EMC²)

Les résultats de cette étude ont été publiés dans le « Vies Mobiles n°11 » (cf page 14). Parmi les grands enseignements de cette étude en comparaison avec 2012, on peut citer la diminution du nombre moyen de déplacements par habitant (3,5 déplacements quotidiens contre 4,2 il y a 10 ans) et la forte hausse des modes actifs : + 6 points pour les parts modales de la marche et doublement des parts modales du vélo. Malgré une conjoncture peu favorable (crise sanitaire et travaux du tramway), la part modale des transports en commun a légèrement

► Graphique du Vies mobiles 11

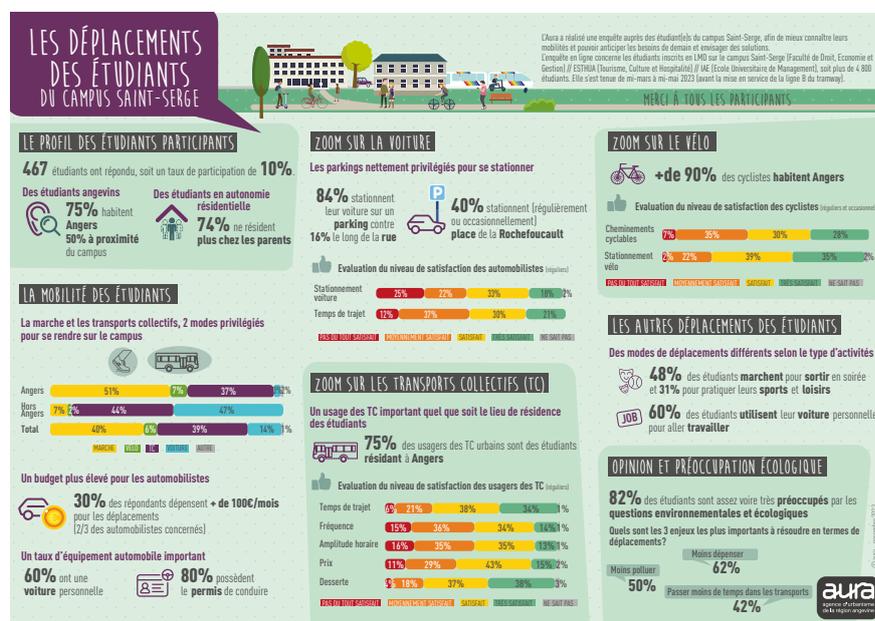
augmenté en 10 ans sur ALM. Même si l'usage de la voiture baisse, ce mode de déplacement reste majoritaire chez les actifs et les personnes de 35 à 64 ans. La diminution du nombre de déplacements quotidiens s'explique par la baisse du nombre

de déplacements domicile-travail (télétravail et part grandissante des retraités dans la population), mais aussi par la diminution du nombre de déplacements secondaires (ceux dont le domicile n'est ni à l'origine ni à la destination du trajet du résident).



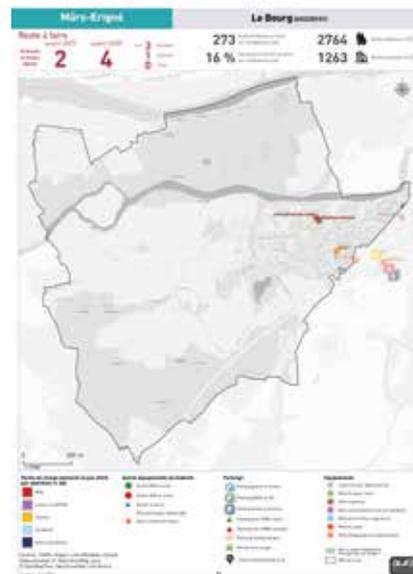
Enquête mobilité des étudiants à Saint-Serge

Tous les étudiants du Campus Saint-Serge ont été invités individuellement à répondre à une enquête en ligne, menée de mi-mars à mi-mai 2023, soit avant la mise en service de la ligne B du tramway qui dessert désormais le campus (à l'instar de la ligne A). L'objectif était de disposer d'une photographie des déplacements sur un campus desservi alors par une ligne de tramway et avant l'arrivée d'une deuxième. On peut retenir de cette enquête que si le taux d'équipement automobile est de 60%, la marche et les transports collectifs restent les deux principaux modes de déplacement pour se rendre sur le campus.



▲ Poster présentant les résultats de l'enquête sur la mobilité des étudiants du campus St-Serge

Réalisation d'un atlas des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) à l'échelle d'Angers Loire Métropole



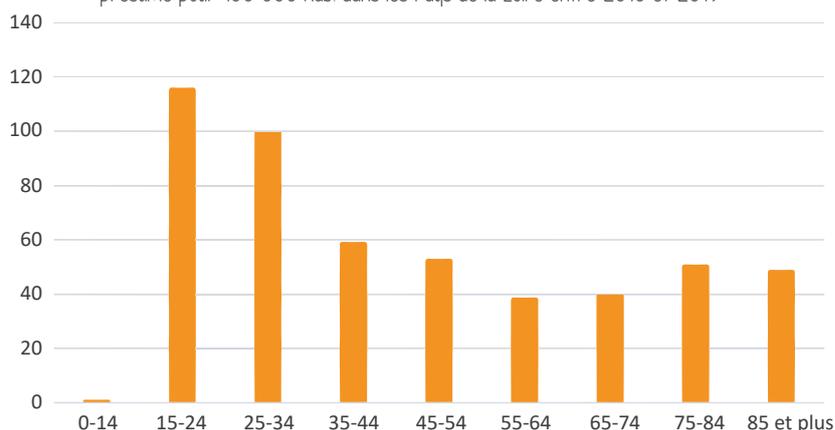
► Extraits de pages de l'atlas des IRVE

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

L'accidentologie des seniors en Pays de la Loire en partenariat avec le Gérontopôle

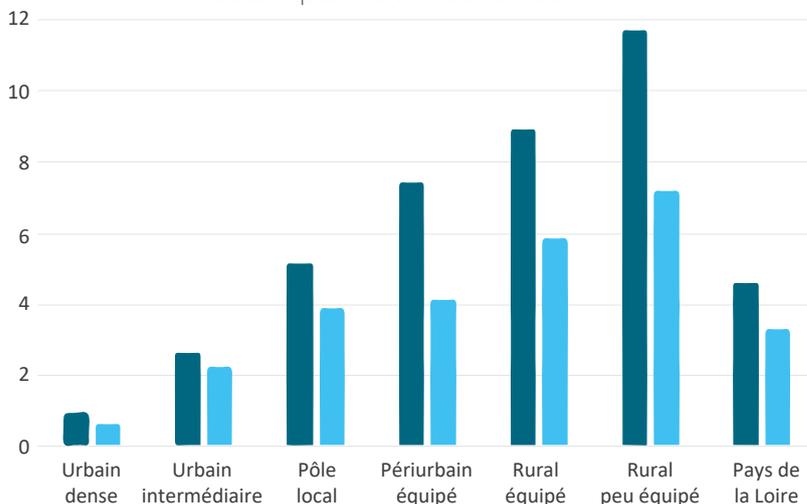
Les travaux de recherche ont été menés avec le Gérontopôle des Pays de la Loire dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la Délégation à la Sécurité Routière (DSR). En 2022, des analyses quantitatives ont été produites pour mesurer l'accidentalité des seniors par rapport à l'ensemble de la population et par genre sur la période 2010-2019. Elles ont été réalisées à différentes échelles (nationale, régionale, départementale) et par typologie de territoire, par type d'accident et par mode. En 2023, des enquêtes ont contribué à une approche qualitative des représentations du risque et des stratégies d'adaptation pour les personnes âgées de 75 ans et plus : 13 entretiens avec des professionnels ; 178 personnes rencontrées via 6 ateliers sous la forme de focus group et 3 présences sur des marchés en mobilisant le principe de porteurs de paroles. Ces échanges ont été réalisés dans des contextes territoriaux différents : urbains avec Nantes, Angers, Les Ponts-de-Cé et périurbains et ruraux à Saint-Georges-sur-Loire, Doué-en-Anjou, Mayenne. Les analyses ont permis de proposer des pistes de réflexion afin de réduire le risque d'accident de personnes âgées. Ces travaux seront présentés lors du colloque sur la mobilité des aînés en février 2024.

Nombre de personnes tuées lors d'accidents de la route en fonction de l'âge du responsable présumé pour 100 000 hab dans les Pays de la Loire entre 2010 et 2019



▲▼ Graphiques sur l'accidentologie des seniors

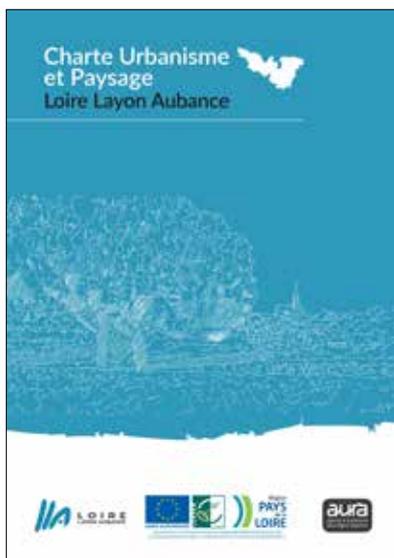
Nombre d'automobilistes morts pour 10 000 hab par type d'espace dans les Pays de la Loire entre 2010 et 2019



GRANDS PAYSAGES

Finalisation de la charte paysagère de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance

La charte paysagère de Loire Layon Aubance a été approuvée en conseil communautaire du 14 décembre 2023. Ce document, comprend un diagnostic/enjeux et des orientations sur le grand paysage et les espaces habités. La charte, co-construite avec les élus, constitue un outil pédagogique pour accompagner les projets d'aménagement et de développement de demain.



◀ Charte urbanisme et paysage Loire Layon Aubance



AXE 3

POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, PLANIFICATION ET STRATÉGIES TERRITORIALES



ETUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

Partenariat avec la Région : SRADDET et mobilités

Les agences d'urbanisme, Addrn, Aura et Auran, accompagnent la Région des Pays de la Loire dans l'élaboration d'un guide à vocation pédagogique pour aider les collectivités à décliner la stratégie territoriale inscrite dans le SRADDET, en l'illustrant par l'exemple et à partir de retours d'expérience locaux. Ce guide est composé de fiches thématiques en lien avec les grands chapitres du fascicule de règles, et cible les règles prescriptives qui nécessitent des clés de lecture.

L'Aura s'est également impliquée dans le choix des indicateurs pour le suivi et l'évaluation des contrats opérationnels de mobilité (COM) ainsi que dans la réflexion autour de l'intermodalité.



◀ Guide de mise en œuvre du Sraddet

PLANIFICATION

Révision du SCoT Loire Angers

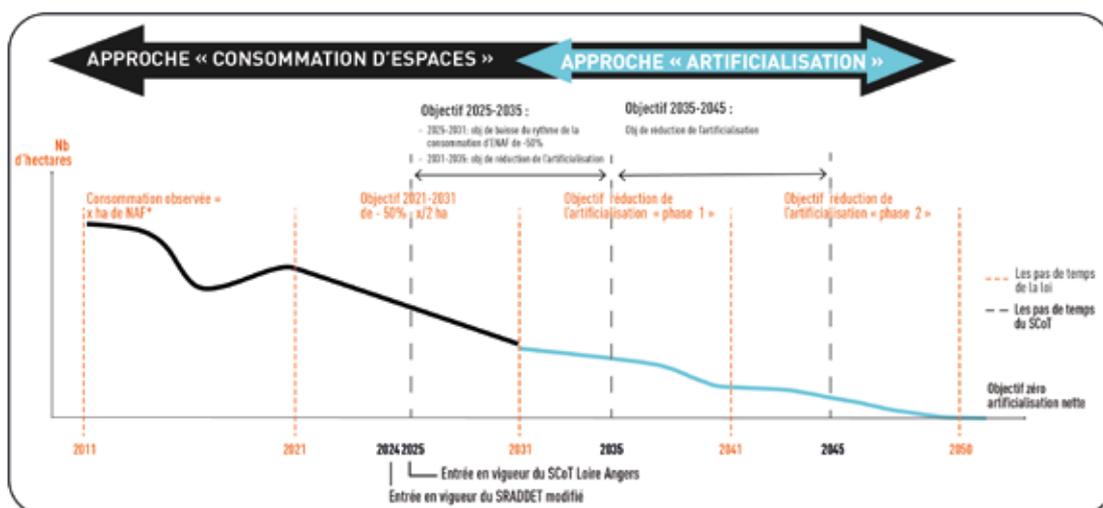
En 2023, plusieurs décrets d'application de la loi Climat et Résilience ont nécessité de reprendre des éléments de contenu concernant entre autres les énergies renouvelables, le calcul de la consommation foncière passée, les modalités de calcul de la trajectoire ZAN. L'Aura a également

avancé sur le D00, le DAACL et les annexes du SCoT. L'année 2023 a été marquée par un enchaînement de réunions : 20 COTECH ; 6 COPIL ; 8 commissions ; 3 réunions thématiques avec les partenaires ; 1 réunion de concertation DAACL. Le PAS sera à nouveau débattu en février 2024 et l'arrêt de projet est attendu à la mi-année 2024.

Suivi du SCoT du PETR du Segréen

Depuis 2019, l'Aura accompagne le PETR du Segréen pour le suivi du SCoT Anjou Bleu sur trois thématiques : habitat, économie et consommation des espaces agricoles et forestiers (période 2016-2020). Ils ont été présentés en comité syndical du 15 novembre 2023.

▼ Schéma trajectoire ZAN inscrit dans le Projet d'aménagement simplifié (PAS)



PLUi-H Anjou Loir et Sarthe

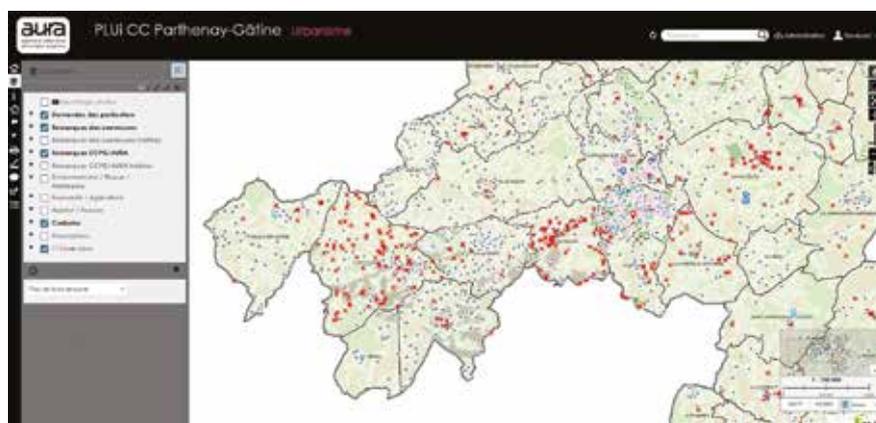
L'année 2023 a été marquée par les décrets d'application de la loi Climat et Résilience, la territorialisation de la trajectoire de sobriété foncière du SRADDET, l'avancement de la révision du SCoT qui ont eu une incidence sur le calendrier prévisionnel d'élaboration du PLUi-H, dont l'arrêt est prévu mi 2024. Trois réunions publiques se sont tenues en fin d'année.



◀ OAP sectorielle

PLUi de Parthenay-Gâtine

Le débat sur le PADD s'est tenu en début d'année 2022 et a été suivi d'un travail de traduction réglementaire, notamment au travers de l'élaboration du zonage et des premières OAP. Un outil WEB SIG a été mis en place afin de faciliter la contribution des communes sur l'élaboration du zonage, le recueil des inventaires terrains : petit patrimoine, haies etc... En parallèle, l'avancement du PLH (cf. p.35) permet d'enrichir les réflexions et la traduction réglementaire du PLUi.

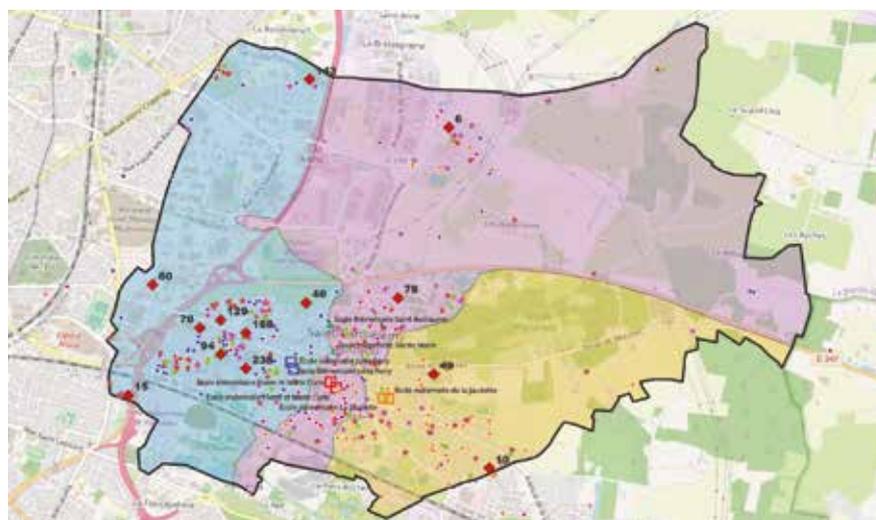


▲ Web SIG développé pour le PLUi Parthenay-Gâtine

DYNAMIQUES SCOLAIRES

En 2023, les études particulières ont concerné le secteur Monplaisir / Deux-Croix/Banchais et Andard/Brain-sur-l'Authion. Les tableaux de bord de la Ville d'Angers et des communes d'Angers Loire Métropole ont été actualisés. La commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou a sollicité une contribution de l'Aura pour l'accompagner sur une nouvelle sectorisation de la carte scolaire. Plusieurs scénarios ont été proposés en appui d'un diagnostic territorial et d'une évaluation des effectifs à l'horizon 2030.

► Extrait de l'étude scolaire de Saint-Barthélemy-d'Anjou



POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Charte intercommunale d'équilibre territorial (CIET)

ALM a travaillé en 2023 sur l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPG) de 6 ans pour la période 2023-2028, entraînant également une réflexion sur la modification du barème de cotation de la demande locative sociale. L'Aura a contribué à ces échanges, réalisé la mise à jour des fiches communales et mis à disposition les données et analyses dont elle dispose pour préparer la Conférence intercommunale du logement prévue en février 2024.

Caractérisation des îlots sensibles de la Ville de Trélazé

La commune de Trélazé a sollicité un accompagnement de l'agence d'urbanisme pour poser un diagnostic/enjeu et donner des orientations sur des îlots repérés comme présentant un certain nombre de difficultés et fragilités, dans le nouveau quartier de La Quantinière. Cette demande s'inscrit notamment dans les travaux préparatoires au nouveau contrat de ville avec la question de la prise en compte de ces îlots de fragilité dans la nouvelle politique de la ville attendue pour 2024. La commune souhaite objectiver les fragilités et problématiques pressenties, afin d'ajuster ses interventions et les coordonner avec celles des autres acteurs concernés.

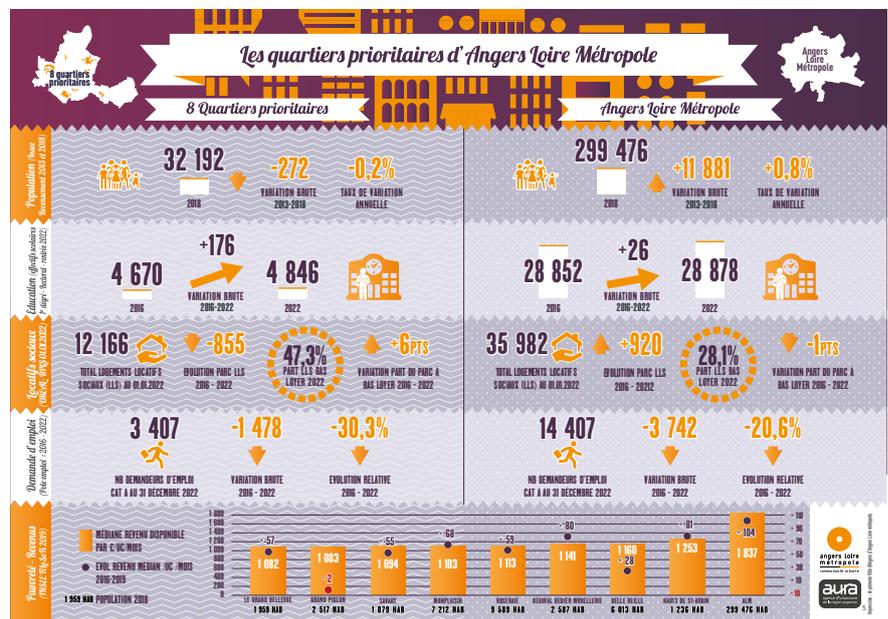
Caractérisation des îlots sensibles de la ville d'Angers

Après l'analyse en 2022 de deux premiers îlots sur le territoire de la Ville d'Angers, l'Aura a poursuivi en 2023 ses analyses sur d'autres secteurs, comprenant une mise en évidence des enjeux socio-urbains et des préconisations / propositions de pistes d'actions. Début 2024, l'ensemble des 10 îlots sensibles identifiés auront fait l'objet d'une caractérisation précise.

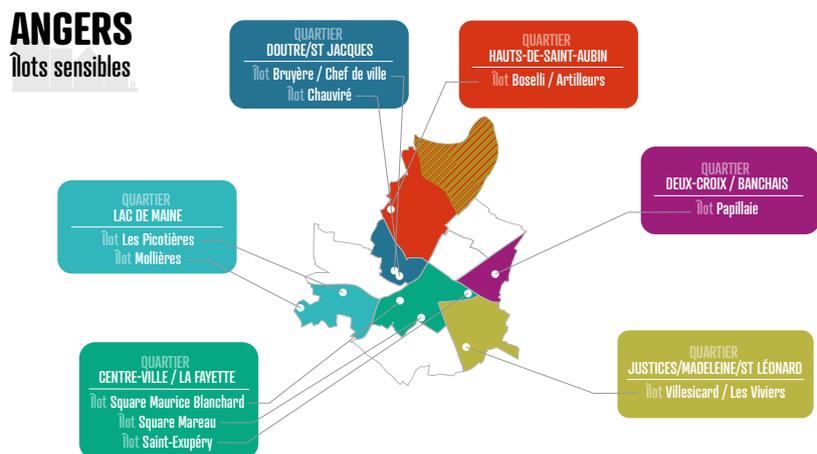
Contrat de ville unique d'ALM

Le contrat de ville de l'agglomération angevine constitue le cadre d'action de la politique de la ville pour la période 2015-2023. Les principaux indicateurs des huit quartiers prioritaires d'Angers et Trélazé sont actualisés chaque année. Des notes thématiques complètent les indicateurs sur les faits de délinquance et la demande d'emploi. Fin 2023, l'Aura a accompagné les partenaires du CVU dans l'actualisation

de la géographie prioritaire en vue d'une nouvelle contractualisation 2024-2030. L'Aura a ainsi apporté des éléments pour inscrire deux nouveaux quartiers dans la géographie prioritaire d'ALM, en s'appuyant notamment sur l'analyse d'îlots sensibles : Saint-Exupéry à Angers et Gide-Colomb à Trélazé. Quelques ajustements mineurs ont été apportés aux 8 autres quartiers prioritaires existants. La nouvelle géographie prioritaire rentrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024 (décret n°2023-1314 du 28/12/2023).



▲ Poster synthétique des 8 quartiers prioritaires d'Angers Loire Métropole



▲ Les 10 îlots sensibles retenus à Angers

03

RÉSEAUX ET PARTENARIATS



RÉSEAU FNAU

La 44^{ème} rencontre des agences d'urbanisme « no cultures, no futures »

du 15 au 17 novembre à Clermont-Ferrand

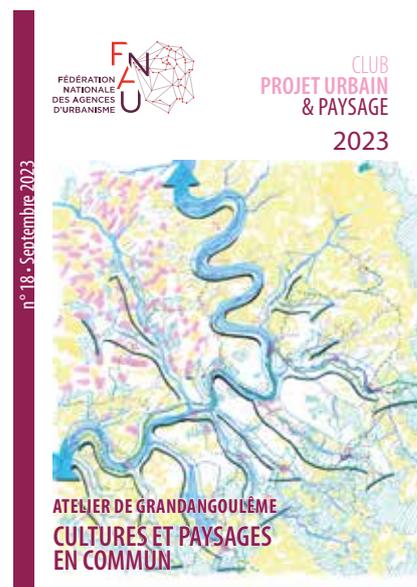
Le changement global n'est pas une crise passagère. C'est une profonde recomposition culturelle qu'il faut engager, si l'on entend par culture, l'ensemble des représentations et des récits, des codes et des pratiques, des valeurs et des attachements qui lient les collectifs humains à leurs milieux de vie. L'objet de cette 44^e rencontre des agences d'urbanisme a été d'aborder la réorientation écologique des territoires au travers de cette recomposition culturelle. Conférences, débats, performances, ateliers, explorations, danse ont ponctué ces trois journées denses et parfois tempétueuses.



▲ Visuel des 44^e rencontre de la Fnau

Les clubs Fnau

Les clubs Fnau sont des clubs thématiques qui permettent aux équipes des différentes agences de partager des réflexions et d'échanger sur différents sujets. En 2023, l'Aura a notamment participé à l'atelier du club Projet urbain et paysage sur le Grand Angoulême.



► Publication réalisée à l'issue des 3 jours d'atelier du Club Projet urbain et paysage de 2023

FORUM DES MAIRES - AMF49

Forum des maires de Maine-et-Loire

le 6 octobre à Segré en Anjou Bleu

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Maine-et-Loire s'est réunie début octobre pour tenir son assemblée générale. Un forum autour des défis du climat était ensuite proposé à l'ensemble des élus. L'agence était présente pour tenir un stand afin de présenter ses missions aux côtés d'autres partenaires et exposants, et échanger avec les élus présents.



▲ Stand tenu par l'Aura à l'occasion du forum des maires de l'AMF49

AUTRE PARTENARIAT

Partenariat avec l'université d'Angers

L'Aura a un partenariat avec l'Université d'Angers dans le cadre du Master Gestion des Territoires et Développement Local. Elle intervient depuis quatre ans auprès des étudiants dans le module SIG.

Dans le cadre du programme POPSU le cahier « La commune nouvelle fait-elle territoire ? De la fusion communale à la fabrique d'un territoire : Longuenée-en-Anjou » a été publiée en 2024.

Les Carnets de Territoires rassemblent les connaissances produites par les plateformes du programme POPSU Territoires. Chaque carnet illustre une étude de cas et aborde les éléments du terrain, les hypothèses de recherche et les résultats. L'université d'Angers et l'Aura ont travaillé conjointement à cette étude de cas concernant le processus de fusion de la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou.



◀ Cahier POPSU « La commune nouvelle fait-elle territoire ? »





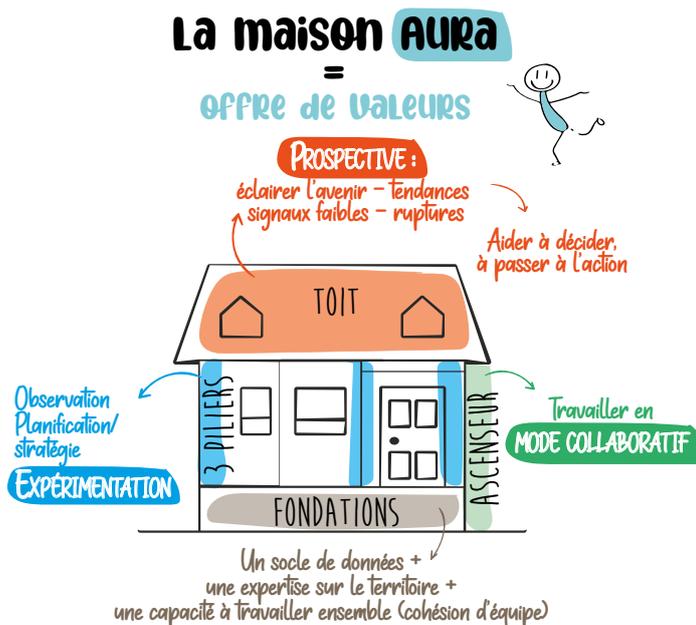
04

PROGRAMME DE TRAVAIL 2024-2026

OBJECTIF ET CONTENU DU PROGRAMME DE TRAVAIL TRIENNAL

Le programme de travail est un document cadre essentiel au fonctionnement de l'Agence. Il permet de prioriser les études et missions à mener en lien avec le projet d'agence 2021-2026, que les élus de l'Aura ont adopté afin de fixer les enjeux et la stratégie à suivre pour le mandat.

Ce projet d'Agence privilégie trois nouvelles pistes pour l'Aura : la prospective, l'animation en mode collaboratif et l'expérimentation. Ces nouvelles orientations sont le reflet du besoin pour les collectivités, de réussir à se projeter dans un temps long, que la gestion des affaires courantes ou la durée des mandats ne permet pas toujours de faire. Cette vision à long terme éclaire ou oriente les décisions d'aujourd'hui.



▲ Extrait du projet d'agence 2021-2026

En 2022, le choix a été fait d'élaborer un programme de travail à trois ans, donnant une meilleure visibilité des actions menées par l'Aura auprès de ses partenaires et répondant également à une recommandation faite par la Chambre Régionale des Comptes lors de son contrôle en 2021.

Le programme de travail triennal a vocation à évoluer chaque année, en année glissante pour garder en permanence un aperçu sur trois exercices. Le contenu du programme de travail de l'année 1 est exhaustif et complet, quand les années 2 et 3 restent le plus souvent indicatives. Le programme de travail 2024-2026 s'inscrit dans cette démarche. Le contenu des travaux de l'année 2024 a été précisé et enrichi avec les partenaires et donne l'orientation des années 2025 et 2026, qui à leur tour seront précisées dans le prochain programme de travail 2025-2027.

Ce programme de travail a été préparé en étroite collaboration avec les services des collectivités membres. Il s'appuie également sur la réflexion portée chaque année en interne à l'Aura, concernant des propositions d'actions nouvelles et complémentaires aux missions déjà engagées. Au-delà des arbitrages opérés et de la capacité à tenir le plan de charge, ces nouveaux sujets ne sont pas toujours retenus immédiatement. Ils nécessitent souvent un temps d'expertise méthodologique et d'appropriation, à la fois pour l'équipe de l'Aura et les partenaires, entre le moment où ils sont proposés et leur inscription définitive dans le programme de travail. C'est pourquoi ces auto-saisines trouvent davantage leur place dans un programme triennal.

A noter qu'à ce programme de travail peuvent s'ajouter des activités annexes, contrats de prestations de service établis entre l'Aura et un ou plusieurs donneurs d'ordre. Aussi, en 2024, plusieurs contrats sont prévus :

- Une étude concernant le secteur des Hauts de Patton avec ALTER Public ;
- La réalisation d'observatoires habitat, foncier et mobilité avec la Communauté de communes du Haut-Poitou ;
- La réalisation d'un observatoire du foncier avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Missions		2024	2025	2026
AXE 1 : CONNAISSANCE PARTAGÉE DES TERRITOIRES				
	OBSERVATOIRES			
	OBSERVATOIRE TERRITORIAL - <i>Territoires en chiffres</i>	X	X	X
OBS. HABITAT	<i>Etat annuel du marché du logement</i>	X	X	X
	<i>Rencontre annuelle avec l'ens. des acteurs immobiliers (profes. et acteurs de l'habitat)</i>	X	X	X
	<i>Atlas programmation résidentielle</i>	X	X	X
	<i>Atlas Parc Locatif Social, tableau bord vente HLM</i>	X	X	X
	<i>Atlas des copropriétés</i>	X	X	X
	<i>Obs. de la demande en logements (partenariat Ouest-France Immo et interagences)</i>	X	X	X
	<i>Observatoire du logement des étudiants</i>	X	X	X
OBS. ECO	<i>Panorama éco et emploi</i>	X	X	X
	<i>Contribution Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise (OIE)</i>	X	X	X
	<i>Atlas ZAE</i>	X	X	X
	<i>Inventaire ZAE ALM</i>	X		
	<i>OGIF-E</i>	X	X	X
	OBSERVATOIRE DU VIEILLISSEMENT : <i>mise à jour tableau de bord</i>		X	
	OBSERVATOIRE DES EQUIPEMENTS	X	X	X
	OBSERVATOIRE DES MOBILITES - <i>Vies mobiles et temps de parcours</i>	X	X	X
	OBSERVATOIRE DES EVOLUTIONS URBAINES	X	X	X
	<i>Référentiel IMU</i>	X	X	X
	INFORMER ET DÉBATTRE			
	<i>Matins de l'Aura</i>	X	X	X
	<i>RDV du Pôle</i>	X		X
	<i>Webinaire sur le foncier</i>	X		
	<i>Partenariat Master Gestion des Territoires et Développement Local</i>	X	X	X

■ Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

"ALM Angers"	"Aldev Alter P."	CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	Etat	Région	Départ.	CCPG	CCT	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X		X	X	X	X	X	X	X			
ALM		X	X	PMLA							
ALM	X	CCLLA	CCALS	X		X					
ALM						X		X			
ALM						X					
ALM						X					
ALM	X					X					UA
X	X	X	X	X		X	X	X			X
ALM	Aldev					X					CCI
ALM	Aldev	CCLLA	CCALS	X		X					
ALM	Aldev					X					
ALM	Aldev	CCLLA	CCALS	X		X					
ALM						X					
ALM		CCLLA	CCALS	X		X		X			
ALM		X	X	X	X	X					
X		X	X	X		X	X	X			
X	X	X	X	X							
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X		X	X	PMLA							
X	X	X	X	X	X	Etat	X	X	X	X	X
											UA

Missions		2024	2025	2026
AXE 2 : EXPLORATION / TRANSITIONS				
PROSPECTIVE				
	<i>Carnet de prospective annuel : choix d'un nouveau sujet</i>	X	X	X
	<i>1 ou 2 ateliers pour mise en débat</i>	X	X	X
	<i>Les toiles</i>	X	X	X
	<i>Exploration (travaux de recherche, grandes écoles, université...)</i>	X	X	X
ZAN				
	<i>Exploration Les Ponts-de-Cé, Chalennes et Marcé</i>	X		
	<i>Sensibilisation des élus et services d'ALM</i>	X		
	<i>Accompagnement CC Thouarsais</i>	X		
VILLE DÉSIRABLE ET FABRIQUE URBAINE				
	<i>ZFE</i>	X	X	
	<i>Surchauffe urbaine</i>		X	
	<i>Etude offre urbaine Ville d'Avrillé</i>	X		
	<i>Actualisation étude piscine</i>		X	
	<i>Outil d'aide au choix stratégique végétalisat°, potentiels renaturat° et désimperméabilisat°</i>	Parcours fraîcheur	X	
	<i>Eco circulaire et récupération matériaux/déchets</i>		X	
	<i>Nature en ville</i>	X	X	X
	<i>Agriculture et alimentation - Projet Alimentaire Territorial</i>		X	
	<i>Urbanisme réversible, modularité des usages (chronotopie)</i>	X	X	X
	<i>Ville productive</i>	X	X	
	<i>Etude d'opportunité projet culturel à La Bohalle</i>	X		
MOBILITES	<i>Analyses complémentaires EMC² transitions (suite 2023)</i>	X		Mise à jour EMC²
	<i>Enquêtes mobilités Belle-Beille étudiants + salariés</i>	X		
	<i>Accompagnement PDMS CCLLA</i>	X		
	<i>Aide à définition stratégie mobilités piétonnes</i>		X	
	<i>Aide à la définition stratégie co-voiturage</i>	X	X	
TRANSITION NUMÉRIQUE				
	<i>Evaluation des usages du Territoire Intelligent ALM</i>	X	X	X
	<i>Impact du numérique sur la transformation des organisations et des métiers</i>		X	X
TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE				
	<i>Etude précarité seniors + posters ABS</i>	X		
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE				
	<i>Précarité énergétique (échelle PMLA)</i>	X	X	



Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

"ALM Angers"	"Aldev Alter P."	CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	Etat	Région	Départ.	CCPG	CCT	Autres
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	x	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
X		X	X	X		X					Insti. Agro
ALM	X			X		X				CCT	
ALM	X			X		X					
X		X	X	X							
X	X										Avrillé
ALM				X							
ALM	X			X		X					
ALM											
X		X	X	X		X					
ALM				X		X					
X		X	X	X		X					
X	X	X	X	X							
X						X	X	X			Loire Authion
X		X	X	PMLA		X					
ALM	Aldev										UA
		CCLLA		X		X					
ALM											
ALM							X	X			
ALM											
ALM											
X											CCAS
X		X	X	X		X					GRDF ENEDIS

Missions		2024	2025	2026
AXE 3 : STRATÉGIES TERRITORIALES, PLANIFICATION ET POLITIQUES PUBLIQUES				
ETUDES D'INTÉRÊT RÉGIONAL				
	<i>SRADDET : guide méthodo., territorialisation, TO...</i>	X	X	X
	<i>Obs. du foncier régional</i>	Avec Auran et ADDRN		
	<i>Accompagnement des bassins de mobilité (COM...)</i>	X	X	X
RÉVISION ET SUIVI DE SCOT				
	<i>Révision SCoT Loire Angers</i>	X	X	
	<i>Révision SCoT Segréen</i>	X	X	X
ELABORATION ET RÉVISION PLUI				
	<i>PLUiH Anjou Loir et Sarthe</i>	X	X	
	<i>PLUi CC Parthenay-Gâtine</i>	X	X	
	<i>PLUI ALM : POA Habitat et Mobilités</i>	X	X	X
	<i>Cartographies et données EIE PLUi ALM</i>	X		
	<i>Règlement graphique PLUi ALM</i>	X	X	X
ECONOMIE				
	<i>Publication internationalisation ALM</i>	X		
	<i>Logistique urbaine (suite programme InTerLUD)</i>	X		
DYNAMIQUES SCOLAIRES				
	<i>Cartographie quartiers ville d'Angers + Tableau de bord et cartographie ALM</i>	X	X	X
	<i>Etudes particulières</i>	Hauts-St-Aubin / Briollay / St Lambert		X
	<i>Suivi des dossiers</i>	Hauts de Loire		
	<i>Contribution à l'élaboration d'un schéma directeur écoles Ville d'Angers</i>	X		
POLITIQUES DE SOLIDARITÉ				
SANTÉ	<i>Veille sur les données état de santé</i>	X		
	<i>Benchmark observatoires accessibilité dans d'autres métropoles</i>	X		
	<i>Offre de soins et projection à 5/10 ans dans les quartiers d'Angers</i>		X	
	<i>Evaluation dispositif noxambule</i>		X	
	<i>Contrat de Ville Unique 2024-2030</i>	X	X	X
	<i>Ilots sensibles</i>	X		
	<i>Charte interco. d'équilibre territorial - Fiches communales</i>	X	X	X
	<i>Structuration et méthodologie labellisation "quartier résilient" (étude sur 4 ans)</i>	X	X	X
NPNRU	<i>Bilan relogements annuels</i>	6ème bilan		
	<i>Relogement Alloneau</i>	X		
	<i>Bilan général qualitatif et quantitatif</i>			X
	<i>Actualisation TdB évaluation ANRU et écoquartiers</i>			X
	<i>Baromètre des quartiers</i>	X		X
POLITIQUES DE COHÉSION SOCIALE				
	<i>Comité local ANCT</i>	X	X	X
	<i>Contribution aux dispositifs PVD et villages d'avenir</i>	X	X	X
GRAND TERRITOIRE				
	<i>PMLB</i>	Colloque	X	X



Partenaire directement concerné

X Partenaire indirectement concerné

"ALM Angers"	"Aldev Alter P."	CCLLA	CCALS	PMLA	PETR Segréen	Etat	Région	Départ.	CCPG	CCT	Autres
X		X	X	X	X	X	Région	X			
X		X	X	X	X	X	Région	X			
X		X	X	X	X	X	Région	X			
X		X	X	PMLA		X	X	X			
					PETR	X	X	X			
X		X	CCALS	X		X					
						X			CCPG		
ALM		X	X	X		X					
ALM				X							
ALM	X			X		X					
ALM	X										
X	Aldev			X		X					
ALM											
ALM											
ALM											
ALM VA						X					
ALM											
ALM											
VA											
VA											
ALM						X					
ALM						X					
ALM						X					
ALM						X					
ALM						X					
ALM						X					
ALM						X					
ALM						X					
ALM						X					
						X					
						X					
ALM				X							

Crédits photo du rapport d'activités 2023 :
p.10 : Fabienne TROUILLET
p.16 : Fabienne TROUILLET
p.19 : Fabienne TROUILLET

Directrice de publication
Alexandra LE PROVOST - Directrice

Conception graphique et réalisation
Fabienne TROUILLET
Couverture
Stéphane BOULAY

Dépôt légal : Juin 2024
ISSN 2112-2172



aura

agence d'urbanisme
de la région angevine
29, rue Thiers
49100 Angers
Tel. +33 (0)2 41 18 23 80
Fax +33 (0)2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org

www.aurangevine.org
company/aura-angers499
vimeo.com/aura49

